

JUIN 2019 / 21

QUADRARIAMAG

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE



Retour sur la présentation
de notre Mémoire

► SOMMAIRE

**3**

► EDITORIAL

Par l'Administrateur délégué,
Michel Calozet

**9**

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Inauguration d'une station de
pompage des eaux d'exhaure aux
Calcaires de Florennes

**4**

► ACTUALITÉS

Retour sur la journée du 26 avril
AG et présentation du Mémorandum
2019-2024 de Fediex

**10**

► ENVIRONNEMENT

Début de la campagne de
translocation pour le triton crêté

**6**

► ACTUALITÉS

Participation à l'UE Green Week les
13 et 14 mai 2019 - Dissémination du
LIFE in Quarries à l'échelle européenne

**12**

► TECHNIQUE

Panorama de la recherche
collaborative - Centre Pierre et Terre
(par Stéphane Neiryck)

**8**

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Changement de nom et d'actionnaire
pour les Carrières Berthe

**14**

► SOCIAL

Elections sociales 2020

**8**

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Rétrospective de la carrière de
Serge Willocq à l'occasion de son
départ en pension

**16**

► SOCIAL

Vos métiers sont en pénurie ?
Technifutur offre des formations
adaptées !

**9**

► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Inauguration à Aisemont d'une
installation majeure de production
d'énergie photovoltaïque

**18**

► AGENDA

Journée Technique Sécurité -
Environnement

Photo page de couverture : Omya (© Emmanuel Crooij)

Quadraria Mag est une publication de la Fédération de l'Industrie Extractive

Editeur responsable : Michel CALOZET, Fediex – rue Edouard Belin 7 – B – 1435 Mont-Saint-Guibert

Comité de rédaction : Michel CALOZET, Myriam DE MARREZ, Sébastien LOISEAU, Violette PATERNOTTE, Thierry VANMOL

Conception, réalisation et mise en page : Images de marc

► EDITORIAL

Chers membres, Chers amis, Chers lecteurs,

A l'approche des beaux jours et des congés qui les accompagnent, toute l'équipe de rédaction du Quadraria Mag vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes vacances !

Ce nouveau numéro de votre périodique sera pour vous l'occasion de vous tenir informés de l'actualité du secteur durant ce premier semestre de l'année 2019.

Un des éléments marquants de cette première moitié de l'année est évidemment le scrutin électoral du 26 mai et les changements dans le paysage politique que les résultats entraînent. Nous avons énoncé clairement nos attentes et préoccupations à travers notre Mémoire dont les enjeux majeurs et spécifiques s'expriment au travers de différents axes (Compétitivité, Economie Circulaire et Proximité) qui englobent 23 propositions concrètes pour l'avenir du secteur, réparties en 11 thèmes. Nous espérons que les coalitions nouvelles tiendront compte de nos souhaits afin d'envisager l'avenir du secteur sous les meilleurs auspices.



Dans ce nouveau volume du Quadraria Mag, nous évoquerons notamment les activités récentes de nos membres comme le changement de nom des Carrières Berthe qui se nomment désormais Calcaires de Florennes, ou encore l'installation de pas moins de 8800 panneaux photovoltaïques sur le site d'exploitation d'Aisemont de la société Carmeuse. Durant le mois de mai, nous avons eu le plaisir de participer à la Green Week de l'Union européenne et d'organiser, notamment, la visite de la Carrière de Moha, dans le cadre de notre projet LIFE in Quarries. Nous ne pouvons qu'insister sur l'avancement positif de ce projet, lancé il y a 4 ans, déjà ! Également, un focus dédié aux élections sociales de 2020 et le cahier des charges impressionnant des recherches en cours et à venir de notre partenaire Centre Terre et Pierre.

Encore une fois, toute l'équipe de Fediex et moi-même vous souhaitons un agréable été ! Profitez bien de cette période pour faire le plein de vitamines D et prendre du repos bien mérité. Et surtout, entre deux moments de farniente, n'hésitez pas à parcourir ce nouveau numéro de Quadraria Mag.

Bonne lecture !

Michel Calozet
Administrateur délégué



► ACTUALITÉ

Retour sur la journée du 26 avril

AG et présentation du Mémoire 2019-2024 de FedieX

Le 26 avril dernier, FedieX a tenu son Assemblée Générale Ordinaire à la Carrière des Limites suivie de la présentation de son Mémoire 2019-2024, ainsi que de celui de l'Union Wallonne des Entreprises, en présence de Marc Lejeune Bourgmestre de Beauraing (CDH), Patrick Dupriez (ECOLO), François Bellot Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges (MR) et Pierre-Yves Dermagne Député-Bourgmestre de Rochefort (PS). L'occasion pour les différents partis d'intervenir par rapport aux différentes revendications développées par la FedieX ainsi que l'UWE.

Une centaine de personnes ont assisté aux présentations et débat, ainsi qu'au lunch qui suivit, le tout dans une ambiance détendue. Une visite de la Carrière des Limites fut ensuite organisée, sous un doux soleil d'avril.

Depuis, plusieurs rencontres ont été programmées entre la FedieX et les différents partis politiques afin de se concerter autour de l'avenir du secteur carrier et chauxfournier dans le contexte post-électoral.

En quelques mots, quelles sont les doléances de notre fédération? Le Mémoire de FedieX est l'occasion pour notre fédération de s'adresser aux pouvoirs politiques à l'approche des élections régio-

nales du 26 mai 2019 afin de s'exprimer sur les tenants et aboutissants du secteur carrier et chauxfournier. Les enjeux majeurs et spécifiques s'expriment au travers de différents axes (Compétitivité, Économie Circulaire et Proximité) qui englobent

23 propositions concrètes pour l'avenir du secteur, réparties en 11 thèmes.

COMPÉTITIVITÉ

L'accent est mis sur l'efficacité du processus d'instruction des dossiers et sur la transposition de la mise en œuvre des réglementations afin de garantir l'exercice des activités du secteur tout en préservant de manière durable l'accès aux ressources. Pour ce faire, il est nécessaire d'optimiser l'organisation des services ainsi que d'inscrire le secteur carrier et chauxfournier dans une vision à long terme et une stabilité fiscale afin d'en garantir les investissements.





L'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que la réduction des émissions de CO₂ sont des enjeux majeurs à l'heure actuelle. Dans le contexte de la transition énergétique, des objectifs ambitieux doivent être envisagés avec l'assurance d'un prix de l'énergie qui ne porte pas atteinte à la compétitivité des entreprises, tant au niveau national qu'euro péen. En effet, il est important de soutenir et renforcer la présence active des experts wallons dans les cénacles européens et dans les processus de décision réglementaires.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Bien que la ressource ne soit pas renouvelable, l'exploitation par le secteur carrier s'inscrit néanmoins dans une démarche durable. L'accent est notamment mis sur la préservation et le renforcement de la biodiversité. Il est également important de promouvoir une plus grande variété d'utilisation des ressources.

Toujours dans la même démarche, il est nécessaire de maintenir un cadre réglementaire afin d'augmenter les volumes d'eaux d'exhaure valorisés.

PROXIMITÉ

Dans la continuité de la volonté de Fediet d'inscrire le secteur carrier dans un processus plus durable et respectueux de l'environnement, le principe de « produire local pour consommer local » doit être mis en avant notamment par une meilleure formation et sensibilisation des donneurs d'ordre publics afin de promouvoir la ressource et le savoir-faire wallon.

Par ailleurs, il est important de favoriser la multimodalité afin de diminuer la charge reprise par le transport routier (et les nuisances qu'il engendre) et renforcer le transport par voie d'eau et le transport ferroviaire. L'importance d'une communication plus coordonnée entre les différents industriels ainsi que des dérogations pour

les horaires de production et de chargement dans des cas particuliers est également mise en avant.

De plus, il est nécessaire que le projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT) intègre à ses objectifs de durabilité les dynamiques économiques de proximité existantes en Wallonie.

Enfin, il semble important de promouvoir davantage les métiers techniques auprès des demandeurs d'emploi, notamment en encourageant la formation en alternance, ancrée sur la réalité des entreprises.

► ACTUALITÉ

Participation à l'UE Green Week les 13 et 14 mai 2019 – Dissémination du LIFE in Quarries à l'échelle européenne

En ce début de printemps, le LIFE In Quarries a organisé deux journées de rencontres pour aborder différents thèmes sur la gestion de la biodiversité dans les carrières en activité.

EU WORKING GROUP

Tout d'abord, une réunion d'experts s'est déroulée le 13 mai dans la carrière de Jemelle (Lhoist-industrie). Ce groupe d'experts s'était déjà réuni une première fois à Bruxelles en 2017. L'objectif de cette journée était de présenter et de discuter sur les progrès, les bénéfices et les contraintes de la gestion de la biodiversité dans une carrière en activité. La matinée a été consacrée à différentes discussions. Le Professeur Marc Dufrêne (ULiège) et Kathleen Mercken (ULiège) ont présenté les premiers résultats des enquêtes sur les services écosystémiques fournis par les carrières en activité. La deuxième session, présentée par Maxime Seleck, était

quant à elle consacrée à la mise en œuvre de mesures concrètes de conservation via un partenariat rassemblant secteur privé, autorités, scientifiques, ONG et un parc naturel.

Après une brève présentation de l'entreprise et du site, Julien Taymans a présenté les résultats des inventaires biologiques des sites LIFE. Une visite de terrain a également été organisée l'après-midi pour illustrer les actions mises en place sur le site de Jemelle. Citons notamment l'observation d'une colonie d'hirondelles de rivage dans un stock de sable qui ne sera pas exploité pendant la période de reproduction de cette espèce.





GREEN WEEK DE L'UNION EUROPÉENNE

Étant partenaire de la Green week de l'Union européenne, le LIFE in Quarries a également organisé le 14 mai une deuxième journée de rencontres pour un public plus large à la carrière de Moha (Carmeuse). Comme la veille, plusieurs présentations ont eu lieu en fin de matinée. Le professeur Grégory Mahy (ULiège) a abordé les opportunités pour la biodiversité dans les carrières tandis que le professeur Charles-Hubert Born (UCL) a discuté sur l'implication juridique de la gestion dynamique de la biodiversité en tant que solution efficace pour concilier la conservation de la nature et les activités industrielles. Une visite guidée du site a été organisée l'après-midi pour montrer que les carrières actives constituent d'importantes étapes pour la migration, la dispersion et les échanges génétiques. Elles sont également essentielles en tant que zones centrales du réseau écologique pour permettre la reproduction des espèces et le développement des habitats dans les zones densément peuplées.



► NEWS DES ENTREPRISES MEMBRES

Changement de nom et d'actionnaire pour **les Carrières Berthe**

La société Carrières et Entreprises Berthe SA située à Florennes dont l'activité principale est d'extraire et de commercialiser des granulats calcaires à haute teneur en carbonate de calcium à destination des sidérurgistes, des sucriers, de l'industrie de la chaux ainsi que des granulats pour le génie civil a changé d'actionnaire de contrôle ce lundi 25 mars. Le nom change également et devient les Calcaires de Florennes.

La société est détenue à 100% par Cap Euro Stone, société de participations contrôlée par Daniel Gauthier.

Daniel Gauthier, Ingénieur civil de Mons, a travaillé 35 ans dans le secteur cimentier (ex CEO de CBR au sein du groupe Heidelberg Cement). Il est investisseur de référence de différentes sociétés, dans le secteur du recyclage d'alliage de Zinc (Genlis Metal) et d'Aluminium (Adial) en France et d'une start-up technologique, Lasercro (Laser cladding sur métal) en Belgique.

Michel Evrard, précédemment directeur des Calcaires de la Sambre assumera les fonctions de Direction de l'exploitation.

La carrière emploie 30 personnes en direct pour une production annuelle de 700.000 tonnes. La nouvelle direction souhaite développer l'activité en respectant l'environnement ainsi que la qualité de vie des riverains.



Photo © Emmanuel Crocy

« Que du bonheur ! » Rétrospective de la carrière de Serge Willocq à l'occasion de son départ en pension

Avant son départ bien mérité à la pension, nous avons souhaité réaliser l'interview de Serge Willocq pour revenir sur sa longue carrière de plus de 40 ans notamment dans le secteur de la production de granulats.

Après des études de chimie et une formation aux Ponts et Chaussées de Lille, il a commencé chez Colas Région Nord (France-Belgique). Responsable qualité des centrales de « blanc » (graves traitées) et de « noir » (émulsions, enrobés), il décide de réorienter sa carrière après 5 ans et fonder une famille.

C'est chez Lemay, industriel proche de chez lui, qu'il continuera sa carrière... dans le ciment ! Nous l'oublions parfois mais avant la

reprise de cette entreprise par la cimenterie CBR en 1982, la carrière Lemay produisait des granulats, dont de la pierre à teneur pour sa propre cimenterie, derniers fours droits encore en activité à l'époque en Belgique. Après la reprise par CBR, il prendra part à la construction de la clinkererie d'Antoing.

Après un peu moins de 10 ans chez Lemay-CBR, il décide de changer de métier et aboutit dans la production de granulats chez Obourg Calcaire qui, au fil des reprises et fusions, deviendra (Lafarge)-Holcim.

Serge garde un regard très positif sur toutes ses années où il a pu travailler à la qualité des

granulats pour des patrons attentifs, fiers de leur personnel et de leur outil, à une époque où les challenges étaient légion : marquage CE, bénorisation, marquage NE, BSB,...

C'était aussi l'époque des travaux titanesques des lignes TGV. N'oublions pas non plus que les courbes granulométriques notamment n'étaient pas générées automatiquement par l'outil informatique mais se dessinaient à la main dans un passé pas si lointain... Pendant plus de 20 ans : « Que du bonheur ! » Finalement, c'est de son équipe qu'il gardera le meilleur souvenir après son départ.



Inauguration à Aisemont d'une installation majeure de production d'énergie photovoltaïque

Ce 10 mai 2019, la société Carmeuse a officiellement inauguré un second champ de panneaux photovoltaïques en Belgique sur son site d'exploitation d'Aisemont. Ce sont désormais plus de 8.800 panneaux qui alimentent les installations de production de chaux du siège. Ils sont implantés sur un remblai de carrière réaménagé de 4,5 hectares.

La nouvelle installation aisemontoise produit 2,5 Gigawatts heure par an et couvre 15% de la consommation électrique de jour du siège d'Aisemont. Elle représente un investissement de 2,7 millions d'euros et a été menée en partenariat avec les sociétés Intégrale et Perpetum.

Il s'agit de la deuxième installation de ce type mise en service par Carmeuse ; la première ayant été inaugurée en 2018 sur le siège d'exploitation de Moha (Wanze). L'ensemble des parcs photovoltaïques de

l'entreprise permet désormais d'éviter l'émission de 2.143 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de ce que peut assimiler annuellement une forêt de 214 ha.

Carmeuse a souhaité que ce projet se mène en bonne intelligence avec les riverains et dans une optique de développement durable. Ainsi, les habitants du village d'Aisemont ont été tenus informés des démarches via des réunions du comité d'accompagnement présidé par les Autorités communales. Tous les villageois ont

d'ailleurs été invités à participer à la présente inauguration.

Depuis l'entrée du champ photovoltaïque, le visiteur dispose d'un point de vue remarquable sur la carrière et de différents panneaux didactiques. Ils informent sur les applications de la chaux ainsi que sur le fonctionnement des fours et des panneaux photovoltaïques de Carmeuse.

Avec plus de 50.000 panneaux installés, le photovoltaïque rencontre un certain succès au sein de secteur carrier. Il représente aujourd'hui environ 20% de la puissance installée dans le secteur industriel en Wallonie.



PROLONGATION DES ACCORDS DE BRANCHE

Le Gouvernement wallon et FedieX ont signé un avenant de prolongation de l'accord de branche CO₂/Energie jusque fin 2023.

Les nouveaux objectifs sectoriels à l'horizon 2023, avalisés par l'Expert technique, seront de 15,4% pour l'indice d'amélioration de l'efficacité énergétique (AEE) et de 15,7% pour l'indice d'amélioration des émissions de CO₂ (ACO₂). Les objectifs prévus à l'horizon 2020 étaient, pour rappel, de 12,51% pour l'AEE et de 10,71% pour l'ACO₂.

Inauguration d'une station de pompage des eaux d'exhaure aux Calcaires de Florennes

Le 2 avril dernier, en présence du Ministre wallon de l'Environnement, M. C. Di Antonio, les Carrières Berthe - dorénavant Calcaires de Florennes -, Carmeuse et Les Petons inauguraient avec la SWDE et l'INASEP une station de pompage et de traitement des eaux d'exhaure à Florennes. D'une capacité de 6.000 m³/

jour, la station, située en bordure des Carrières Berthe, est au cœur d'un réseau d'adductions partant vers l'est, l'ouest et le sud de la région. Ce réseau d'interconnexions contribuera à sécuriser l'approvisionnement en eau du Sud et de l'Est de la province de Namur, ainsi que l'Ouest de la province de Luxembourg.



► ENVIRONNEMENT

Début de la campagne de translocation **pour le triton crêté**

Après le début de la campagne de translocation du Crapaud calamite l'année passée, nous venons d'initier la translocation d'une autre espèce patrimoniale, le Triton crêté.

PERTINENCE DU PROJET

Parmi les 4 espèces de tritons présentes en Wallonie, le Triton crêté est celle qui est la plus rare. Cela s'explique par ses exigences écologiques qui limitent sa distribution à l'échelle de notre territoire. En effet, le Triton crêté est une espèce qui apprécie les mares, les étangs, les fossés assez profonds avec une couverture végétale importante. Ces points d'eau doivent idéalement être bien exposés au soleil et dépourvus de

prédateurs (poissons). De plus, la densité des points d'eau est un facteur jouant un rôle important sur la répartition de l'espèce.

L'espèce est en forte régression et considérée comme menacée partout en Europe Occidentale. Cela s'explique par la destruction de son habitat, terrestre et aquatique. La disparition des mares et du Triton crêté résulte de l'intensification de l'agriculture, de l'expansion urbaine et de

la densification du réseau routier qui en découle.

Si les carrières peuvent à première vue paraître des habitats surprenants pour cette espèce des milieux agricoles, il n'en est rien. Les points d'eau profonds et permanents qui se mettent très souvent en place dans le fonds des fosses d'extraction lui procurent des habitats idéaux une fois qu'elles sont végétalisées. Les bassins de décantation et les fossés sont





© Serge Dehaes

également des zones appréciées par le Triton crêté.

Dans les carrières, ce sont donc plutôt les « zones au repos » (cessation de l'activité extractive) qui sont susceptibles d'être colonisées par ce triton. Ces carrières peuvent ainsi aider à renforcer les populations de Triton crêté en participant à la mise en place d'un réseau écologique favorable au redéploiement de l'espèce sur le territoire wallon.

CARRIÈRES SÉLECTIONNÉES POUR LA RÉINTRODUCTION DU TRITON CRÉTÉ

Dans le cadre du LIFE in Quarries, les carrières retenues pour ces futures réintroductions de l'espèce sont des carrières qui figurent dans l'aire géographique wallonne de l'espèce. Il s'agit également de carrières où l'espèce est aujourd'hui absente sans possibilité directe de colonisation spontanée ou d'une distance trop importante des populations existantes, soit au-delà de 1000 m. Les carrières qui sont aptes à être recolonisées naturellement par le Triton crêté ont été écartées lors de la sélection des sites.

SÉLECTION DES POPULATIONS SOURCES ET ÉVALUATION SANITAIRE DES POPULATIONS SOURCES

Les populations sources qui ont été retenues proviennent d'un rayon qui ne dépasse pas les 15 km autour des carrières sélectionnées et dans la même région biogéographique. Les amphibiens sont sensibles à plusieurs pathogènes qui peuvent causer des pertes importantes. Pour vérifier que les populations sources choisies sont saines, des échantillons d'œufs ont été préalablement analysés par le laboratoire de l'Université de Gand. Les populations ont été considérées comme viable, lorsque qu'un minimum de 25 individus étaient capturés lors des inventaires.

PRÉLÈVEMENT ET TRANSFERT DES ŒUFS DANS LES POPULATIONS SOURCES VERS LES CARRIÈRES SÉLECTIONNÉES

L'opération consiste au placement de bandelettes en plastique opaque, attachées à un tuteur planté sur les berges. 15 tuteurs ont été placés dans chaque mare source sur lesquels seront attachées 20 bandelettes durant la saison printanière.

Trois à quatre semaines après la pose des bandelettes, celles-ci ont été récoltées et transférées dans les mares réceptrices des carrières. Les premières translocations viennent de commencer et elles se poursuivront en 2020 et en 2021. Un monitoring sera mis en place dès le début de la campagne de translocation afin d'évaluer le succès de l'opération.

La première translocation s'est faite dans une mare de 700 m² et d'environ 80cm à 1 mètre de profondeur, creusée il y a plusieurs années pas le carrier pour canaliser les eaux d'écoulement. Cette mare, bien colonisée par la végétation aquatique, correspond parfaitement aux exigences écologiques du Triton crêté. Dans le cadre du projet, deux mares supplémentaires ont été creusées au printemps 2018 à proximité directe de la mare existante. Celles-ci sont actuellement en voie de végétalisation afin de créer un réseau de mares sera particulièrement attractif pour le triton crêté.



► TECHNIQUE



Panorama de la recherche collaborative Centre Pierre et Terre

Par **Stéphane Neiryck**

Le CTP poursuit ses travaux de recherche dite « collaborative » suivant deux axes : le montage de consortium pour l'introduction de projets européens (H2020, INTERREG Europe du Nord-Ouest) d'une part, et la consolidation des liens transfrontaliers proches via les appels INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen.

Dans le premier cas, les partenaires sont des industriels importants du secteur minier, des matériaux, et du traitement des déchets associés à des fédérations industrielles, tandis que dans le second cas il s'agit plutôt de partenaires institutionnels de recherche sur les versants concernés.

Les thématiques ciblées concernent toujours les matériaux, la récupération des métaux stratégiques, et les démonstrations pilotes de technologies émergentes de tri et traitement des matières secondaires (Mineral Processing, hydrometallurgie, mécano-chimie...).

La thématique des matériaux composites se développe suite à l'expertise acquise notamment dans le cadre de RECYCOMPOSITE. Cela donne lieu à des prestations sur le recyclage des matériaux à haute valeur ajoutée (thermoplastiques renforcés de fibre de carbone).

LES PROGRAMMES DÉVELOPPÉS EN 2018 PAR LE CTP :

EMRADEMO2FACTORY : « mise à disposition d'unité de démonstration dans les domaines des matériaux, des procédés et de l'environnement ».

Le projet a démarré pour le CTP avec la mise en œuvre de la plateforme de démonstration de techniques de Mineral Processing, à la taille pilote industriel, baptisée IMPROVE pour « Industrial Mineral and Plastic ReVERSE processing ». Cette plateforme constitue l'outil charnière indispensable entre la recherche de laboratoire (TRL 1 à 3) et les essais industriels en usine (TRL 7 à 9).

En 2018, nous avons continué à investir dans notre zone d'hydrometallurgie (filtre à bande, cuves, ...) et avons eu la possibilité d'acquérir un bâtiment contigu au nôtre.

IMAWA : « Innovative MATERIALS for WALLONIA ».

Ce portefeuille de projets vise à proposer des solutions innovantes pour la substitution et le traitement de matières premières nécessaires à la fabrication des matériaux réfractaires d'une part, et de la valorisation des déchets issus des matériaux céramiques avancés d'autre part. Le CTP est impliqué dans deux projets de ce portefeuille (MATSUB et ECOVAL).

MATSUB a pour but d'étudier l'utilisation de matières premières alternatives pour l'industrie céramique, afin de remplacer celles importées et soumises à des fluctuations de prix ou de taxes et dont l'approvisionnement n'est pas toujours maîtrisé. Pour assurer le prétraitement des matières alternatives, le CTP développe

des procédés minéralurgiques tels que la combinaison de séparations densimétrique et électrostatique en voie sèche et la combinaison en voie humide de séparations granulométrique et densimétrique.

ECOVAL concerne l'écoconception d'unités de valorisation énergétique durable. Ces unités nécessitent l'utilisation de matériaux réfractaires (souvent à base de carbure de silicium SiC) façonnés ou non. Du fait des conditions opératoires inhérentes au processus d'incinération (température élevée, présence de déchets hospitaliers), ces matériaux subissent des altérations qui abaissent leur durée de vie et nécessitent des entretiens réguliers mais le recyclage de ces matériaux est peu développé. Le CTP assure la caractérisation de ces matériaux par la mise au point d'une méthodologie d'analyses performantes des mélanges SiC-SiO₂-C. Les pistes de valorisation sont la réintroduction dans des matériaux réfractaires, l'utilisation comme abrasif ou additif de fonderie.



ECOLISER : « ÉCOLiants pour traitement de Sols, Étanchéité et Routes ».

L'objectif du portefeuille de projet est de développer des liants alternatifs à base de sous-produits industriels destinés au traitement de sol afin d'en améliorer certaines propriétés géotechniques dont notamment la portance et ou l'étanchéité.

Le travail réalisé au CTP a permis, au cours de l'année 2018, de sélectionner 3 liants dont l'un est même composé à 100 % de matières secondaires.

Ces écoliants sont actuellement en cours de test chez les partenaires du projet qui ont pour tâche d'évaluer leur performance en stabilisation de sol.

La validation des formulations de liants alternatifs se fera au travers de la réalisation d'une tranchée d'essais qui sera mise en place sur le site du CTP dans le courant de l'année 2019.

VALDEM : « Solutions intégrées de valorisation des flux matériaux issus de déchets de déconstruction et démolition »

Le projet vise à promouvoir le concept de traitement et séparation avancée des déchets de démolition et de déconstruction pour une meilleure valorisation de chaque flux de matériaux, notamment dans les secteurs du béton prêt à l'emploi

et du béton préfabriqué. Les acteurs industriels concernés sont ceux de la démolition et de la déconstruction, les Centres de Traitement Agréés, les gestionnaires de travaux publics.

En pratique, des visites de chantier, de centre de tri, et des actions de démonstration des différentes techniques sont organisées. Des boucles de traitement (concassage, broyage sélectif, séparation aéraulique /densimétrique...) sont reproduites au CTP pour établir des combinaisons innovantes de techniques existantes ou émergentes permettant d'obtenir typiquement des granulats de bétons recyclés et des granulats mixtes respectant la législation en vigueur (versants wallon, français et flamand) pour assurer leur valorisation.



Matériaux de déconstruction

RECYCOMPOSITE : « Recyclage de matériaux composites : approche transfrontalière vers une économie circulaire »

Le projet RECYCOMPOSITE traite du recyclage des matériaux composites à trois niveaux: recyclage matière, recyclage thermo-chimique (pyrolyse, solvolyse) et valorisation énergétique uniquement en dernier recours. La recherche appliquée est menée sur les déchets de production des matériaux composites à matrice thermodurcissable ou thermoplastique renforcée de fibres de verre ou de carbone. Le CTP se focalise sur le recyclage mécanique qui présente l'avantage d'être robuste et peu coûteux. Une combinaison intelligente des techniques de broyage et de tamisage permet d'obtenir des fractions à caractéristiques spécifiques (réparation résine/fibre, longueur de la fibre résiduelle) proposées aux industriels pour initier des voies de valorisation. Parmi les matières déjà traitées, figurent notamment les coques de bateaux en fin de vie et les panneaux de signalisation (thermodurcis-

sable /fibre de verre), les pièces détachées automobiles (thermoplastique /fibre verre), les composants aéronautiques (thermoplastique /fibre de carbone).

VALSE : « Nouvelles ressources transfrontalières : vers une validation de scenarii de valorisation de sédiments »

Le projet a pour finalité la validation de filières transfrontalières de valorisation de matières (sédiments et terres excavées). Ce travail tend vers l'opérationnalité par la mise en œuvre d'ouvrages en vraie grandeur (butte paysagère, piste cyclable) qui privilégie une bonne intégration dans le territoire et un usage durable des matières. Le CTP intervient dans les étapes de caractérisation, de préparation et de traitement des matières draguées en vue de leur intégration dans trois types d'applications visées qui sont une formulation de béton pour la réalisation d'une piste cyclable, la production de granulats légers et la fabrication de pouzzolane.

Durant cette année, le CTP a poursuivi ces travaux sur les sédiments sélectionnés afin de pouvoir valider des techniques de désagglomération et de séchage qui permettront de pouvoir fournir des poudres qui serviront de base pour la réalisation de formulation de béton.

Le CTP a maintenu sa veille bibliographique concernant les biocapteurs et plus particulièrement sur l'utilisation de ceux-ci pour l'analyse des métaux lourds (As, Cd, Co, Cr total et CrVI, Cu, Hg, Ni, Pb et Zn) dans les eaux de lixiviation. Un accent a été mis sur la recherche de biocapteurs qui fonctionneraient autour des concentrations maximales admissibles en métaux lourds dans les eaux d'éluats selon l'AGW du 30/11/1995 (qui concerne la gestion des boues de dragage). Ces biocapteurs visés sont principalement ceux qui pourraient être utilisés sur la plateforme de traitement des sédiments disponible au CTP.



Traitement de fibres composites



Essai d'évaluation de l'IPI

► SOCIAL

Elections sociales 2020

La loi « Elections sociales » du 4 décembre 2007 a été modifiée par la [loi du 4 avril 2019](#) publiée au Moniteur belge le 30 avril 2019, ci-après nommée « loi 2020 ».

Cette loi introduit les nouveautés suivantes :

- Fixation d'une nouvelle période de référence ;
- Droit de vote en faveur des intérimaires au sein de l'entreprise-utilisatrice ;
- Dispense pour les entreprises de plus de 100 travailleurs de tenir l'annexe spéciale « registre des intérimaires » ;
- Assouplissement de l'accès au vote électronique ;
- Numérisation des informations et communications (via l'application web du SPF Emploi)

Les seuils de 100 travailleurs pour le CE et de 50 travailleurs pour le CPPT demeurent inchangés et sont prolongés pour 4 ans.

A quelle période auront lieu les Elections sociales 2020 ?

Les élections devront être organisées entre le **11 et le 24 mai 2020**. Mieux vaut s'y préparer dès maintenant.



Photo © Emmanuel Crooij

Quels sont les changements au niveau de la période de référence ?

La période de référence consiste en une durée de quatre trimestres au cours desquels les entreprises calculent la moyenne des travailleurs qu'elles occupent habituellement et ce, en vue de la détermination des seuils d'institution d'un CE et d'un CPPT.

Jusqu'en 2016, la période de référence correspondait aux 4 trimestres de l'année civile précédant celle des élections (année N-1). Ce calendrier posait problème aux entreprises proches des seuils de 50 ou 100 car, la phase pré-électorale débutant mi-décembre de l'année N-1, ces entreprises ne disposaient alors pas encore des chiffres définitifs avant l'entame de la procédure.

Pour mettre fin à cette insécurité juridique, la loi a fixé la nouvelle période de référence entre le **1er octobre 2018 et le 30 septembre 2019** en sorte que les entreprises connaîtront les chiffres utiles de leurs effectifs avant le début de la procédure électorale (mi-décembre 2019).

Que prévoit la loi 2020 pour les travailleurs intérimaires ?

La loi prévoit désormais que **les travailleurs intérimaires pourront participer aux élections sociales organisées par l'utilisateur** s'ils remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Au cours d'une période de référence débutant le premier jour du 6^e mois calendrier précédant le jour X et prenant fin au jour X, être occupé dans l'entité juridique ou l'UTE de l'utilisateur constituée de plusieurs entités juridiques, depuis au moins 3 mois ininterrompus ou, en cas de périodes d'occupation interrompues, durant au moins 65 jours de travail au total ;
- Au cours d'une période de référence courant entre les jours X et Y-13 (càd. X+77), être occupé dans l'entité juridique ou l'UTE de l'utilisateur durant au moins 26 jours de travail au total.

Les conditions font donc l'objet d'un examen relatif à deux périodes de référence successives :

- Entre le 1^{er} août 2019 (inclus) et le jour X (non inclus)
- Entre les jours X (inclus) et X+77 (non inclus)

Il n'est, cependant, pas question de droit à l'éligibilité : les travailleurs intérimaires ne pourront pas se porter candidat aux élections organisées par l'entreprise-utilisatrice.

La loi annonce une dispense pour les entreprises de plus de 100 travailleurs de tenir l'annexe spéciale « registre des intérimaires ». Dans quelles conditions est-ce réalisable ?

L'obligation, pour les entreprises, de tenir un « registre des intérimaires » a pour seul objectif de vérifier si elles atteignent, ou non, le seuil de 50 ou 100 dans le cadre des élections sociales.

La loi prévoit dorénavant que l'entreprise sera dispensée de tenir ledit registre si son conseil d'entreprise constate, par une déclaration unanime actée dans le procès-verbal de la réunion ayant lieu au cours du trimestre précédant le trimestre de référence, que le seuil de 100 travailleurs a été dépassé.

En pratique, la déclaration unanime devra donc avoir lieu au cours du 1^{er} trimestre civil de l'année précédant les élections, puisque le nouveau trimestre de comptabilisation des intérimaires est le T2. (année N-1)

En quoi consiste l'assouplissement du vote électronique ?

Abrogation de la condition d'unanimité

Désormais, la décision de procéder au vote par des moyens électroniques est prise par le CE, le CPPT, ou à défaut, par l'employeur en accord avec la délégation syndicale. Concrètement, la décision devra être prise à la majorité fixée par le règlement d'ordre intérieur en vigueur au sein de l'organe de concertation. Mais à défaut de règlement d'ordre intérieur, la décision devra tout de même être prise à l'unanimité.

Emission du vote depuis le poste de travail habituel

Moyennant une décision du CE, du CPPT, ou à défaut, de l'employeur avec la délégation syndicale, les électeurs seront également autorisés à voter électroniquement « depuis leur poste de travail habituel, au moyen d'un support relié au réseau sécurisé de l'entreprise » et pour autant que les exigences techniques habituelles soient respectées.

La procédure se veut-elle plus numérique ?

La loi 2020 prévoit en effet une augmentation des communications et mises à disposition d'informations par voie électronique, ce qui facilite les différentes étapes de la procédure des élections sociales.

Dans l'ensemble, les affichages peuvent désormais être remplacés par une mise à disposition électronique des documents, pour autant que tous les travailleurs y aient accès pendant les heures normales de travail.

De même, l'utilisation de l'application web (disponible sous peu), spécialement conçue par le SPF ETCS dans le cadre des élections sociales, est encore davantage promue par le texte de loi. Sont ainsi visés les échanges d'informations des employeurs vers les organisations syndicales et inversement.

Comment se préparer au mieux aux élections sociales 2020 ?

La FEB se tient à votre disposition pour préparer les Elections Sociales 2020 et vous propose un guide, ainsi que 3 séminaires sur les différentes étapes de la procédure (lieu : Liège – Louvain-la-Neuve – Bruxelles) :

- Séminaire d'octobre 2019 : procédure pré-électorale
- Séminaire de janvier 2020 : fin de la procédure pré-électorale et jour du vote
- Séminaire d'avril 2020 : après le vote et mise en place des nouveaux organes

Fediex ne manquera pas de vous faire suivre les invitations à ces séminaires. Il vous est également possible de vous inscrire dès à présent au package complet en adressant un mail à Mme Barbara Verniers - bv@vbo-feb.be.



Photo © Emmanuel Croij

► SOCIAL

Vos métiers sont en pénurie ?



Technifutur offre des formations adaptées !

« Le taux d'insertion des demandeurs d'emploi passés par Technifutur est de 78% et proche de 100% pour les métiers en pénurie » se réjouit Thierry Castagne, directeur de ce centre de formation de référence pour l'industrie.

Chaque année, près de 20.000 personnes fréquentent l'une des deux implantations de Technifutur en Wallonie : au Liège Science Park, l'un des parcs industriels technologiques les plus innovants, et à Stavelot au Campus Francorchamps. Quelque 400 formations sur catalogue ou sur mesure couvrent 17 domaines d'activités (cfr. notre encadré) répartis dans 7 pôles : assemblage, productique, micro-technologies, mécatronique, maintenance, TIC-numérique et automobilité. D'autres services s'ajoutent à la formation : la sensibilisation, le conseil ainsi que la veille sur les métiers.

Photo © Emmanuel Crooij



UNE REPONSE POSITIVE ET CONCERTEE AVEC LES ENTREPRISES

« Forts de notre expérience et de nos spécialités, nous avons cherché à offrir une réponse positive à la problématique des métiers en pénurie » souligne Thierry Castagne. « Nous avons ainsi mis en place une série de programmes de formation dans différents secteurs, avec un pilotage industriel fort. »

Technifutur veille à proposer des programmes en fonction du besoin des entreprises et de la réalité du marché. A travers un comité de pilotage, des experts de différents horizons (fonds sectoriel, Forem...) et surtout les entreprises participent à la définition des contenus de formation, ainsi qu'à l'orientation et au suivi des stagiaires.

Cette action va de paire avec une communication ciblée et performante pour mettre en avant les actions mises en œuvre sur les métiers en pénurie. « Il est capital d'informer et de sensibiliser positivement le public si on souhaite

TECHNIFUTUR EN CHIFFRES

400 formations sur catalogue ou sur mesure.

17 domaines d'activités : aéronautique, assemblage, automatismes, automotive technology, conception, ecomobility, énergie et environnement, image et multimédia, informatique, maintenance, mesures et contrôles, micro-technologies, motorsport, organisation, surfaces et matériaux, techniques industrielles, usinage, motorsport tech.

100 personnes dont 75 sur payroll (35 formateurs) et 25 détachés (Forem et enseignement).

Plus de 250 formateurs externes, soit l'équivalent de 35 équivalents temps plein.

Les activités de formations et de sensibilisation concernent **près de 20.000 personnes** par an et représentent un volume de **près de 870.000 heures** d'activité.

750 entreprises clientes et **260 écoles** (par an)

INFORMATIONS PRATIQUES

TECHNIFUTUR

- Liège Science Park, rue du Bois St-Jean 15-17 à 4102 Seraing
- Route du Circuit, 60 à 4970 Stavelot

www.technifutur.be & www.formation-campus-automobile.be

info@technifutur.be - 04/382 45 00



Photos © Emmanuel Croij

l'attirer dans ces métiers recherchés et à haut potentiel » constate le directeur de Technifutur.

LES PREMIERS RESULTATS ENCOURAGEANTS

La première opération « THIS IS USINAGE », lancée en 2018, affiche d'excellents résultats et avec 32 stagiaires supplémentaires par an en usinage.

Dans la foulée, une autre opération a été déployée dans le secteur du codage et de l'informatique ; « SQUARE CODE », c'est déjà 24 stagiaires et de nouveaux programmes de formation en perspective. Enfin, le projet « MECAVOLT » a lui aussi immédiatement remporté un très beau

succès en termes de fréquentation, avec 28 stagiaires en électromécanique en plus par an. Voilà une belle réponse aux attentes des entreprises des secteurs de la mécatronique avec des mécaniciens d'entretien industriel, monteurs câbleurs, agents de maintenance en électromécanique,...

« Une de nos plus grandes satisfactions » relève Thierry Castagne, « est non seulement la réussite de la formation par les demandeurs d'emploi, mais aussi la continuité dans la participation des entreprises à ces comités de pilotage qui permettent de faire évoluer la formation en fonction des besoins. Cette approche est tout à fait essentielle à la réussite et la pérennité de ce type de projet. »



Agenda



Photo © Emmanuel Crooy

25/10/19 - DE 9H À 17H

Journée Technique Sécurité - Environnement

(Ouverte à tous ! Save the date)

Programme en cours d'élaboration

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
secretariat@fediex.be - 02/511.61.73